



## COMMUNIQUÉ

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

### *COVID-19*

#### **LES ACTIVITÉS REPRENENT GRADUELLEMENT À SAINT-LIN-LAURENTIDES**

Saint-Lin-Laurentides, le 15 mai 2020 – À la lumière des plus récentes recommandations gouvernementales, la Ville de Saint-Lin-Laurentides annonce la reprise graduelle de certains événements et activités sportives. Côté événementiel, la distribution annuelle de compost, de paillis et de fines herbes aura lieu le 23 mai prochain, dès 8 h, exceptionnellement dans le stationnement de la salle L’Opale. Pour les familles, un mini spectacle d’été destiné aux enfants sera présenté le 4 juillet, à 11 h, via Facebook. Quant aux sportifs, les terrains de tennis seront de nouveau accessibles dès le 20 mai 2020. Dans tous les cas, des mesures seront mises en place afin d’assurer la sécurité de tous et respecter les directives sanitaires en vigueur.

#### **EN ATTENTE**

Concernant les inscriptions pour les camps de jour, aucune date n’est fixée pour le moment puisque la possibilité de tenir ou non les activités de camp de jour n’est pas confirmée par les autorités gouvernementales. Malgré cette période d’incertitude, l’équipe se tient prête, advenant le cas où le feu vert serait donné.

La session d’été de la programmation municipale demeure en suspens. Il en va de même pour l’ouverture de la piscine extérieure ainsi que l’accessibilité aux jeux d’eaux et aux parcs. Ceux-ci demeureront fermés jusqu’à ce que les autorités gouvernementales y autorisent l’accès. Pour la location d’embarcations de plaisance au parc André-Auger, le service pourrait reprendre à la fin du mois de juin, si le contexte le permet.

À moyens termes, les ventes de garage de septembre sont maintenues pour le moment. La Fête de la famille pourrait également être tenue en septembre, selon une date à déterminer, si le contexte le permet.

#### **ANNULATION**

Du côté des ligues de balle-molle et de soccer, le comité des loisirs de Saint-Lin-Laurentides annonce l’annulation de la saison 2020. Un membre de l’équipe du comité des loisirs communiquera directement avec les personnes concernées en ce qui a trait aux modalités de remboursement.

« Nous sommes heureux que les activités reprennent et de pouvoir tenir à nouveau des événements pour les citoyens, mais nous demeurons très prudents. Nous devons tous, collectivement, agir de façon responsable. De notre côté, l’équipe municipale met toutes les mesures nécessaires en place pour assurer la sécurité de la population et des employés. Je demande aux citoyens de bien respecter ces mesures. Il n’y a que de cette façon que l’on pourra en arriver à reprendre une vie normale. », a réitéré Monsieur Patrick Massé, maire de Saint-Lin-Laurentides.

-30-

Informations : Audrey Perreault-Guité  
Directrice aux communications, aux événements spéciaux et aux organismes  
450 439-3130, poste 7290  
a.guite@saint-lin-laurentides.com